



Questions notariales de droit patrimonial de la famille

Par **David Boulanger**,

Directeur du CRIDON Nord-Est et du CFPN-Lille, Maître de conférences à la Faculté de droit de Douai,

Claire Peuble,

Consultante au CRIDON Nord-Est, chargée d'enseignements à la Faculté de Droit de Douai,

Virginie Godron,

Consultante au CRIDON Nord-Est, Docteur en droit privé,

Joëlle Vassaux,

Consultante associée au CRIDON Nord-Est, Professeur agrégée des Universités,

et **Frédéric Vauvillé**,

Conseiller Scientifique du CRIDON Nord-Est, Professeur agrégé des Universités.



Questions autour du mariage pour tous (regard sur les règles de conflit de lois de la loi du 17 mai 2013) par David Boulanger

- Comment appréhender le mariage homosexuel dans l'ordre international ?
- Comment opérer un choix de loi applicable au régime matrimonial d'époux homosexuels ?
- Comment seront déterminés les droits du conjoint survivant, en France et hors de France ?
- Comment appréhender leur divorce dans un contexte international ?



Questions de testaments par Claire Peuble

- Quelles précautions prendre lors de la confection du testament authentique ?
- Quelle attitude adopter en présence d'un testament olographe dont l'une des conditions de forme fait défaut (testament olographe non daté, non signé ou écrit par un tiers) ?
- Quelles formalités accomplir selon le type de testament ? Délivrance ou envoi en possession ? Quid en cas des légataires cumulant la qualité d'héritier ?
- Que faire en présence de dispositions ambiguës et sujettes à interprétation ?



Questions d'actualité en libéralités par Virginie Godron

- Quelles sont les conséquences successorales de l'hébergement, à titre gratuit, d'un enfant par ses parents ?
- Quels montages, quoique permettant une transmission patrimoniale des parents aux enfants, n'ont pas été qualifiés par la Cour de cassation de libéralités ?
- Comment évaluer le rapport d'une donation immobilière ?



Questions de divorce par Joëlle Vassaux et Frédéric Vauvillé

- **Questions de procédure:** en prononçant le divorce, le JAF a-t-il le pouvoir de désigner un notaire pour procéder aux opérations de liquidation et partage des intérêts patrimoniaux des époux ? Si un notaire est désigné, à quelles règles procédurales doit-il s'en remettre ?
- **Questions de dates :** quelle date pour établir la consistance de la communauté ? Quand cessent les mesures provisoires ou encore les prescriptions de l'article 215, al. 3 du Code civil ? A quel moment le jugement de divorce prend force de chose jugée ?
- **Questions de dettes :** Quels conseils donner au bailleur dont le locataire divorce ?
- Quelles particularités pour la liquidation de la communauté intéressant un professionnel indépendant ?
- Quelles précautions prendre lors d'un partage après divorce comprenant un fonds de commerce ?
- Quid si après le divorce, l'un des époux « fait faillite » ?



INSCRIPTION

Maître..... Notaire à.....

Assistera à la réunion de (Merci de mettre une croix en face du lieu de votre choix) :

- ». BOULOGNE SUR MER, le jeudi 3 octobre 2013 à l'Université du Littoral Côte d'Opale,
21 Rue St Louis à BOULOGNE SUR MER, amphithéâtre n° 1.



Un parking payant est situé à proximité de la Faculté de Droit.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 26 septembre 2013.

- ». PONT A MOUSSON, le mardi 8 octobre 2013 à l'Abbaye des Prémontrés,
9 Rue St Martin à PONT A MOUSSON.



Un parking d'une capacité de 350 places est situé à proximité de l'Abbaye devant le Lycée Marquette (Rue St Martin à Pont à Mousson).



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 1er octobre 2013.

- ». REIMS, le mercredi 9 octobre 2013 à La Chambre Interdépartementale des Notaires,
44 Cours Jean-Baptiste Langlet à Reims (salle des adjudications).



Le parking « d'Erlon » situé face à la gare de Reims est à proximité de la Chambre Interdépartementale.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 2 octobre 2013.

- ». AMIENS, le mardi 15 octobre 2013 au Lycée Privé Saint Rémi

Entrée Rue des Crignons (Salle Marie de Louvencourt)



Parking conseillé : Parking payant Palais de Justice.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 7 octobre 2013.

- ». LILLE, le jeudi 24 octobre 2013 à L'Université Catholique de Lille (LA CATHO),
58 Rue du port à Lille, bâtiment anciennement EDHEC (Amphi Saint Louis).



Parking conseillé : le parking de l'Esplanade.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 15 octobre 2013.

A retourner uniquement
par voie postale
accompagné du paiement
A l'attention de Mme FLEURY
au CRIDON NORD-EST,
9 Rue de Puébla,
BP 51212
59013 LILLE CEDEX

Sera accompagné de : M.....
M.....
M.....

Joint un chèque de (TARIF UNIQUE REPAS COMPRIS : 70 € HT soit 83,72 € TTC par participant) à l'ordre du CRIDON Nord-Est. (demande a été faite de validation auprès du CSN pour habilitation dans le cadre des 60h de formation).

Déjeunera Ne déjeunera pas

Souhaite avoir confirmation de son inscription
par courrier électronique à l'adresse suivante :
ou par fax à ce n° :

Souhaite recevoir un plan d'accès, sur simple demande adressée à Mme Fleury.



Notre document de travail sera disponible sur notre site :
www.cridon-ne.org dès le 30 septembre 2013